

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#42

Janvier / Mai 2023

p.8 / LE DÉCRYPTAGE

CANTINE SCOLAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

p. 4 / LE SAVANT MÉLANGE
D'UNE PROGRAMMATION
RICHE ET VARIÉE

SUR L'AGENDA

p. 7 / LE FESTIVAL
DE THÉÂTRE
AMATEUR

ILS FONT NOTRE VILLE

p. 14 / L'OFFRE
DE PRATICIENS
S'AGRANDIT

EN INSTANTANÉS

p. 17 / LE GYMNASSE ET
LA SALLE DE LA CAVÉE
INAU GURÉS



COUVERTURE
ZINGUERIE
ISOLATION

RÉNOVATION
PLOMBERIE
PEINTURE

RAVALEMENT
MENUISERIES
MAÇONNERIE
ÉLECTRICITÉ



MaPrimeRénov'
Meux chez moi, mieux pour la planète

**BÉNÉFICIEZ
D'UNE PRIME
FORFAITAIRE***

* accordée par l'état pour les travaux de rénovation énergétique.



TÉL. 01 30 37 80 11
habitation SOLUTIONS

contact@habso.fr - www.habso.fr

Siège social : 134 avenue Roger Guichard - 95610 ÉRAGNY

Dépôt : 8 allée du Grand Pré - 95640 MARINES

Habso Aménagement et rénovation immobilière
Habso Aménagement

NATURALIA

0,99€



**LES PRIX BAS
C'EST LA BIO
POUR TOUS**



NATURALIA Éragny

Bd Charles de Gaulle, 95610 ÉRAGNY

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

SOMMAIRE

p.4 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Le savant mélange d'une programmation riche et variée
Point sur la collecte des déchets
Grande collecte de téléphones portables
La lecture pour tous avec le « Facile à lire ».

Les actualités de la crèche

p.7 SUR L'AGENDA

Le festival de théâtre amateur

p.8 LE DÉCRYPTAGE

Cantine scolaire : comment ça marche ?

p.14 ILS FONT NOTRE VILLE

Une nouvelle association d'enfants citoyens
L'offre de praticiens s'élargit
Premier salon du bien-être
Femmes savantes et poésie mathématique
Valentine Dezé, une Éragnoise au département

p.17 EN INSTANTANÉS

Journée bien-être : médecines complémentaires, s'en faire une idée
Commémoration de l'Armistice
Le gymnase et la salle de la Cavée inaugurés
Une collecte alimentaire solidaire
Exposition d'Eadweard Muybridge
Tous unis autour du Téléthon
Éragnois fête Noël
Merci aux généreux donateurs
On chante à la bibliothèque

p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Chères Éragnoises,
chers Éragnois,



Permettez-moi de vous souhaiter tout d'abord, à vous et vos proches, une très belle et heureuse année 2023. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et apaisement, et qu'elle vous aide dans l'accomplissement et la réussite de vos projets.

Comme depuis 2015, je n'organiserai pas de cérémonie institutionnelle de vœux cette année, car je considère que l'enveloppe budgétaire allouée à cet événement est bien plus utile pour d'autres projets, par exemple pour financer les classes transplantées de nos écoles et permettre ainsi aux enfants de partir et de découvrir de nouveaux environnements.

Nous, élus locaux, devons effectivement montrer l'exemple dans le cadre de cette logique de sobriété qui nous incombe à tous actuellement. Nous devons prioriser les événements importants pour les Éragnois, pour la vie de la commune, et qui servent l'intérêt général.

J'estime aussi qu'il existe de meilleures occasions pour venir à votre rencontre, échanger et vous écouter, comme lors des réunions publiques que je mène dans tous les quartiers de la ville — et que je poursuivrai cette année — ou pendant les nombreux événements que nous organisons sur la commune.

Nous sommes ainsi fiers d'avoir pu maintenir notre marché de Noël le 10 décembre et d'avoir conservé un ensemble de décorations et illuminations de Noël sur la ville, pour vous offrir un tant soit peu cette magie de Noël qui égaye notre quotidien et nous sort du climat pesant qui peut nous entourer.

La conjoncture actuelle — et je sais combien nous la vivons toutes et tous — est difficile, mais nous maintenons le cap et poursuivons notre engagement au service des habitants et de notre commune que nous aimons tant. Vous le constaterez par les actions et projets que nous allons mettre en place.

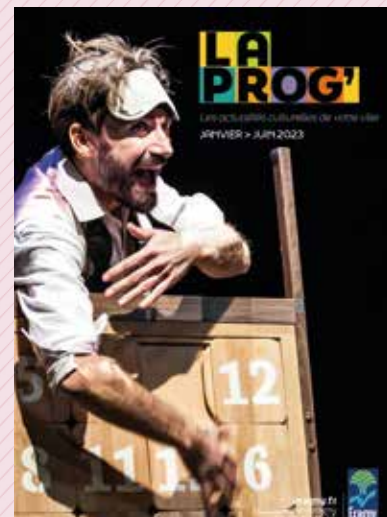
Je vous donne ainsi rendez-vous lors des différents événements qui rythmeront cette nouvelle année et vous renouvelle tous mes vœux.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

CULTURES SCIENTIFIQUES

LE SAVANT MÉLANGE D'UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE !

Depuis septembre, la saison culturelle se décline autour du thème de la science et vous propose un large éventail de rendez-vous à destination de tous les publics. Découverte des rayons X, création de cabinets de curiosités, réalité virtuelle, voici une première sélection des événements à ne pas manquer en ce début d'année.



SPECTACLES
Tarif plein 12€ / Tarif réduit 6€
Réservations : 01 34 48 35 55

Samedi 11 février - 20h30

Le grenier d'Elise... ou la folle histoire de la découverte des rayons X

📍 Maison de la Challe - À partir de 12 ans

Une comédie qui nous transporte dans les questionnements scientifiques et sociétaux soulevés par la découverte des rayons X.

Samedi 8 avril - 20H30

J'ai oublié un truc... mais ça va revenir

📍 Théâtre de l'Usine, 33 chemin d'Andrésy

Défiez la mémoire hors normes et les capacités de « calcul prodigieux » de ce véritable savant fou à travers des expériences interactives originales !



EXPOSITION
Entrée libre - Tout public
Renseignements :
01 30 37 26 21

Du 4 au 25 février

Anna Atkins - Cyanotypes

📍 Maison Bernardin de Saint-Pierre

📍 Vernissage le 4 février à 14 heures

Du 11 au 31 mars

Séraphine de Senlis

📍 Bibliothèque Albert-Camus

📍 Vernissage le samedi 18 mars à partir de 14 h



LES CABINETS DE CURIOSITÉS

À l'époque des grandes explorations et découvertes, étaient entreposés et exposés des objets rares, étranges ou inédits dans les cabinets de curiosités. La bibliothèque et la ludothèque vous proposent de participer à la création de l'un de ces cabinets à travers plusieurs ateliers :

Ateliers numériques

22 février, 25 février, 1^{er} mars

📍 Bibliothèque Albert Camus.

🕒 À partir de 14 h

📍 Animés par Ze Fab Truck

À partir de 8 ans - Sur inscription

Ateliers d'écriture

Samedi 29 avril

📍 Bibliothèque Albert Camus.

🕒 De 15 h à 17 h

📍 Avec le Cub'Edito,

distributeur d'histoires

Ateliers manuels

11 février, 22 mars, 15 avril

📍 À la Ludothèque

🕒 De 15h à 17h

📍 À partir de 7 ans - Sur inscription

Mon atelier - Ateliers manuels

15 février, 22 mars, 26 avril

📍 Bibliothèque Albert Camus

🕒 De 15 h à 17 h

📍 À partir de 6 ans - Sur inscription



MICRO-FOLIE RÉALITÉ VIRTUELLE

Samedi 18 mars
et mercredi 19 avril

📍 Bibliothèque Albert-Camus.

🕒 De 16h à 18h

📍 À partir de 13 ans - Sur inscription
Renseignements : 01 30 37 26 21

Avec les casques VR, redécouvrez, en immersion, des chefs-d'œuvre de l'art, voyagez dans une époque ou dans des espaces naturels.

Programmation complète
sur eragny.fr

Dépliant disponible dans
les équipements municipaux

PROPRETÉ

POINT SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Encombrants, déchets verts ou ordures ménagères, le calendrier de collecte 2023 vient d'être distribué dans les boîtes aux lettres. Retour sur ce qu'il faut retenir.

Pas de changement pour notre commune dans les jours de collecte de nos déchets :

- Pour les pavillons, les ordures ménagères sont ramassées tous les vendredis entre 12 heures et 20 heures ; les emballages papier tous les jeudis de 12 heures et 20 heures.
- Pour l'habitat collectif, la collecte des ordures ménagères s'effectue tous les lundis et vendredis entre 9 heures et 16 heures et les emballages papier les jeudis entre 9 heures et 16 heures.
- Les encombrants sont ramassés le premier mercredi de chaque mois entre 6 heures et 20 heures (à sortir

la veille à partir de 20 heures). Attention, les dépôts sauvages sont sanctionnés d'une amende de 1500 €.

- La collecte des déchets végétaux a lieu tous les mardis de mars à octobre et une fois par mois entre novembre et février (le premier mardi du mois). La prochaine collecte aura donc lieu le mardi 7 février.

La Ville propose, en lien avec l'agglomération de Cergy-Pontoise, une distribution de sacs à végétaux pour les résidents en zone pavillonnaire. Elle aura lieu le samedi 1^{er} avril au centre technique municipal d'Éragny.

eragny.fr



INITIATIVE

GRANDE COLLECTE DE TÉLÉPHONES PORTABLES

À l'occasion des journées mondiales sans téléphone portable, le Conseil Municipal des Enfants (CME) organise une collecte le 8 février.

Les smartphones font partie de notre quotidien, pour naviguer sur les réseaux sociaux, prendre des photos ou écouter de la musique. En moyenne, nous changeons de modèle tous les deux ans, pour de nouvelles fonctionnalités ou un nouveau design. Mais il ne faut pas oublier les effets néfastes, environnementaux, sanitaires et sociaux qui découlent, entre autres, de la fabrication et du transport de ces appareils. En utilisant son téléphone le plus longtemps possible ou en se procurant des appareils reconditionnés, on contribue à limiter la production de nouvelles machines. Le CME vous attend le 8 février de 14 h 30 à 17 h 30 à la Maison de la Challe pour récupérer vos anciens portables et les revaloriser ou les recycler.

Paroles d'Élu



Alain Gaudissabois,
Conseiller municipal délégué
Chargé du Péri-scolaire
et des Centres de loisirs

« C'était l'une des ambitions que nous portions lorsque nous avons décidé de créer un conseil municipal des Enfants (CME) et un conseil municipal des Jeunes (CMJ) : inscrire nos jeunes Éragniens dans la citoyenneté, les sensibiliser et les intéresser à ce qui se passe autour d'eux, et les aider à mettre en place des actions qui bénéficient à la société et qui répondent aux enjeux de notre époque, comme la préservation de notre environnement. Bravo à eux ! »

40

C'est le nombre de mètres cube de jouets et jeux reçus lors de la collecte organisée par les membres du Conseil Municipal des jeunes et du conseil municipal des enfants (soit deux camions). La collecte a également été relayée dans les écoles où de nombreux points d'apports ont été proposés. Les dons ont ensuite été distribués à plus d'une centaine de familles recensées par l'épicerie sociale La Pause et l'Apui les Villageoises. Merci aux enfants pour cette belle initiative solidaire.



BIBLIOTHÈQUE

**LA LECTURE
POUR TOUS
AVEC LE
« FACILE À LIRE »**

La bibliothèque Albert-Camus, résolument engagée dans une approche de médiation et d'accompagnement de tous les publics, propose une collection d'ouvrages « Facile à lire » pour les personnes en situation de handicap, d'apprentissage de la langue, sans pratique de lecture ou qui ont perdu l'habitude de lire.

Installé à l'entrée de la bibliothèque, comme pour souhaiter la bienvenue à tous, un nouveau présentoir propose une offre adaptée aux intérêts de chacun et aux différents niveaux de lecture : livres de fiction ou documentaires, courts ou très courts, avec peu ou pas de texte. Les bibliothécaires, à l'écoute des besoins,

orientent les usagers pour leur proposer une sélection qui correspondra à leurs attentes. Ici, pas de tabou, on s'attache à valoriser le plaisir de lire, qu'il s'agisse d'un roman ou d'un livre de recettes, peu importe.

Le « Facile à lire » est une démarche initiée par le ministère de la Culture, l'Association des Biblio-

thécaires de France (ABF), l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (Anlci) et la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture (Fill). Si elle vise à proposer, en bibliothèque et autres lieux de médiation, une offre de lecture pour des personnes qui semblent éloignées de la lecture, elle peut aussi intéresser les lecteurs assidus, qui seront charmés par le renouvellement des propositions.

Paroles d'Élu



Jean-Luc Rousselle,
Conseiller municipal

« Ce nouveau dispositif s'inscrit pleinement dans l'éventail des mesures et actions que nous déployons en faveur des personnes les plus précaires ou en situation de handicap. Nous devons les aider à profiter des mêmes activités que le grand public, et faciliter leur intégration dans notre société. L'inclusion de ces publics, parfois en marge et éloignés de la société, et plus largement l'accessibilité des services publics, sont des grands enjeux sur lesquels nous travaillons. »

PETITE ENFANCE

LES ACTUALITÉS DE LA CRÈCHE

Entre les travaux prévus pour cet été et les démarches à effectuer, voici un petit rappel des actualités de la crèche collective.

En ce début d'année, nous vous rappelons que les personnes en attente de place en crèche doivent effectuer des démarches pour renouveler leur demande. Les familles souhaitant la renouveler pour la rentrée 2023 ont jusqu'à la fin du mois de février pour contacter la Maison de la petite enfance afin d'actualiser leur dossier au 01 34 02 96 70. L'été prochain, la crèche va entamer

d'importants travaux dans ses locaux. Ces travaux auront un impact sur le fonctionnement de la crèche collective et de la mini-crèche ainsi que sur l'accueil des nouveaux enfants qui ne pourra être effectif qu'à compter d'octobre 2023 (suivant le planning des travaux). Nous invitons les parents concernés à s'inscrire au fichier des alertes SMS depuis le formulaire en ligne sur eragny.fr rubrique « Travaux crèche ».



DU 9 AU 17 FÉVRIER

Exposition Les sens des couleurs

- 🕒 De 14 h à 18 h
- 📍 Salle des Calandres

SAMEDI 25 MARS

Carnaval des enfants

- 🕒 À 14 h 30
- 📍 Départ du défilé
au gymnase de la Butte

DIMANCHE 26 MARS

Loto du Lions club

- 🕒 De 10 h à 20 h
- 📍 Salle des Calandres

JEUDI 30 MARS

Thé dansant

- 🕒 De 14 h à 17 h
- 📍 Salle des Calandres

SAMEDI 8 AVRIL

Chasse aux œufs

- 🕒 À 14 h
- 📍 Parc urbain

SAMEDI 27 MAI

Fête du jeu

- 🕒 De 10 h à 19 h
- 📍 Espace des Calandres

Inscriptions scolaires

Vous avez jusqu'au 24 mars inclus pour réaliser l'inscription scolaire de vos enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 pour la rentrée en septembre 2023. La démarche s'effectue en ligne en complétant le formulaire disponible sur eragny.fr.

Reprise des permanences de la mutuelle communale

Les permanences Ma Commune Ma santé reprennent du service à compter du mois de février prochain. Les permanences ont lieu entre 9 h 30 et 12 h 30 à la Maison de la Challe le mardi 21 février, lundi 20 mars, lundi 24 avril, lundi 22 mai et lundi 19 juin.

- 📍 Uniquement sur rendez-vous
au 01 34 48 51 89

Réunions publiques dans votre quartier

• La Butte / Les Villageoises

- 📅 Jeudi 9 février à 19 h.
- 📍 École de la Butte

Les Pincevents / Rue de l'Ambassadeur

- 📅 Mardi 14 mars à 19 h.
- 📍 École Les Longues Rayes

Le Village 2

- 📅 Mardi 28 mars à 19 h.
- 📍 Centre Jeannette-Largeau

La Cavée

- 📅 Jeudi 13 avril à 19 h.
- 📍 Salle de la Cavée

Village 1 / Le Bas Noyer

- 📅 Mardi 9 mai à 19 h.
- 📍 École Simone-Veil

À NE PAS MANQUER



Festival de théâtre amateur

La Ville d'Éragny, en partenariat avec la compagnie Hubert Jappelle et le Codevota, vous invite à découvrir durant trois jours, la diversité des réalisations des troupes de théâtre amateur des Yvelines et du Val-d'Oise.

Cette année, rendez-vous **vendredi 24 mars** pour *La veuve convoitée* par la compagnie des Jeux dits de la Bruyère, **samedi 25 mars** pour *La terrasse* par la compagnie Roxanne et **dimanche 26 mars** avec *Plus loin que loin* par la compagnie les Baladins.

- 📅 24 et 25 mars - 21 h / 26 mars - 16 h
- 📍 Théâtre de l'Usine

- 📍 Tarif plein : 6 € / Réduit : 4 €

Réservations au 01 30 37 01 11

ILS SE SONT DIT OUI

3 septembre

Anissa Boulama et Julien Noel
Priso Eyoum et Mobetie-Jacquet

9 septembre

Benjamin Sorbets et Melody Marx

17 septembre

Aliou Cherif Haïdara et Aïssata Traoré

24 septembre

Christian Loustalet et Mireille Dalle

1er octobre

Fabienne Kopyto et Jean-Marc Veaux
Alexandre Laverdure et Ons Mahdoui

29 octobre

Olawale Ajibola et Mary Ikponmwosa

18 novembre

Guy Patipe Weladji et Florianne Keptcheu

CANTINE SCO COMMENT ÇA



Le circuit
de mon assiette

Relever les nouveaux défis
de la restauration collective

LAIRE : MARCHE !

TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire, comment s'est passée la conclusion du nouveau contrat de restauration scolaire dans le contexte économique très compliqué que nous connaissons ?

Nos contrats de restauration scolaire sont renouvelés tous les trois ans dans le cadre d'un marché public. Notre dernier contrat arrivant à échéance le 31 décembre 2022, un nouvel appel d'offres a donc été lancé à l'automne auquel seule l'entreprise Convivio, qui était déjà notre prestataire, a répondu.

Hasard du calendrier, ce renouvellement s'est malheureusement effectué au moment où se conjuguent crise énergétique et inflation galopante, avec une explosion du coût des matières premières alimentaires et des fluides qui servent à confectionner et transporter les repas (électricité, gaz, carburant). Ce savant mélange aboutit à une augmentation du coût d'un repas de près de 40 % comparativement au marché précédent. D'autres communes de même strate de l'agglomération de Cergy-Pontoise essuient, elles, par exemple, une augmentation de l'ordre de 60 %.

Une mauvaise nouvelle quand on connaît déjà la difficulté pour les collectivités territoriales de garder leur budget à l'équilibre avec des dépenses qui se creusent de tous les côtés.

Comment la Ville aide et accompagne les familles à faire face à cette augmentation du coût des repas ?

Il est évident que nous nous retrouvons dans une situation délicate où nous devons prendre la moins pire des solutions. Face à ces dépenses supplémentaires, et l'absence de nouvelles recettes pour les compenser, nous n'avons pas eu d'autres choix que d'imputer une partie de cette augmentation aux familles en revalorisant les tarifs.

Néanmoins, la totalité de l'augmentation des coûts n'a pas été appliquée car nous avons renouvelé nos efforts



pour combler le manque et garantir un service de restauration scolaire de qualité. Nous avons également souhaité maintenir notre prise en charge conséquente du coût d'un repas puisque les parents ne payent, en moyenne, que 42 % du prix total d'un repas à la cantine (qui comprend les frais de personnel, les frais alimentaires, les fluides et l'entretien du bâtiment).

À moyen terme, nous travaillons à une refonte globale des quotients familiaux et de leurs barèmes, pour coller au mieux à la réalité des situations économiques que vivent les familles éragiennes.

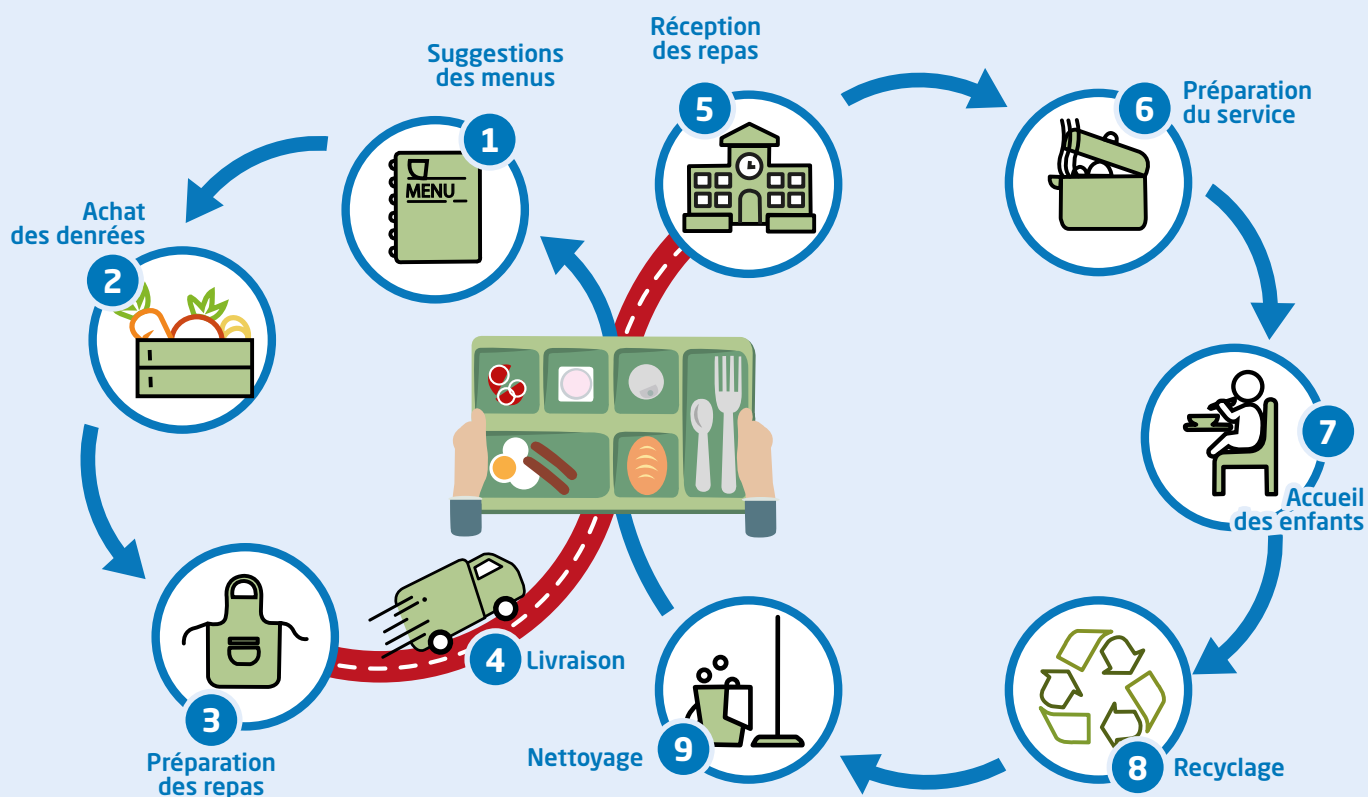
Peut-on malgré tout concilier cet aspect économique avec des repas de qualité dans les assiettes des enfants ?

Jamais nous ne prendrons de décisions au détriment de la qualité des repas fournis à nos enfants. Tous nos repas sont élaborés par des médecins nutritionnistes et respectent les grammages et la qualité nutritive régis par la loi. Nous sommes également conformes aux critères de la loi Egalim qui prévoit au minimum 50 % de produits de qualité (bio, locaux, en circuits courts et/ou labellisés).

Le passage de cinq à quatre composantes, qui se fait désormais dans toutes les communes, ne réduit ainsi pas la qualité des repas, mais permet de limiter le gaspillage (seulement 60 % d'un repas à cinq composantes est consommé en moyenne par un enfant) et de nous adapter aux nouvelles habitudes alimentaires des foyers.

En dehors de l'alimentation, nous voyons également le temps du midi comme un moment d'apprentissage et de partage avec les enfants. Nous les sensibilisons par exemple au tri et au recyclage des déchets organiques. Nous souhaitons que la restauration scolaire soit plus que la simple consommation d'un repas et participe à l'épanouissement de nos enfants.

LE CIRCUIT DE MON ASSIETTE



1 Suggestions de menus variés (pour un cycle de six semaines), par la diététicienne du prestataire choisi par la Ville (Convivio) et validation par la commission communale.

Les menus proposés respectent la saisonnalité des produits et les valeurs nutritionnelles nécessaires au développement de l'enfant. Certains menus sont proposés sans protéine animale dans le but de limiter l'empreinte carbone produite par l'élevage.

2 Achat des denrées par le prestataire

Les filières qui s'inscrivent dans une démarche d'agriculture responsable, utilisant des denrées bio ou issues du commerce équitable ou d'une agriculture raisonnée, sont privilégiées.

3 Préparation des repas dans la cuisine centrale du prestataire et conditionnement

Les repas sont cuisinés la veille par une brigade formée de professionnels de la restauration (chefs issus de la restauration traditionnelle, pâtisseries diplômés...)

4 Transport le matin même dans chaque école

Le transport des repas est effectué dans le respect de la chaîne du froid, avec des véhicules appropriés.

5 Réception des plats, contrôle par le responsable d'office et son équipe, conservation en chambre froide

Chaque matin, les équipes vérifient la conformité des repas (température, conditionnement), ainsi que la quantité de repas livrés en fonction du nombre d'inscrits au service du midi.

6 Préparation du service

Les agents de restauration dressent des tables, mettent en place les denrées dans les selfs, assemblent les plats qui nécessitent d'être préparés, mettent en chauffe pour que tout soit prêt à 11h30.

7 Accueil des enfants dans les restaurants

Le service est effectué à table, pour les maternelles et les élémentaires ne disposant pas de self. Pour les restaurants

élémentaires équipés d'un self (Simone-Veil, Le Grillon, Pablo-Neruda et les Dix Arpents), les enfants se servent à l'aide d'un plateau, sous la surveillance du personnel.

8 Débarrassage et tri des déchets

Les tables sont débarrassées et les bio-déchets sont triés pour être valorisés (voir article page suivante).

9 Nettoyage de l'office

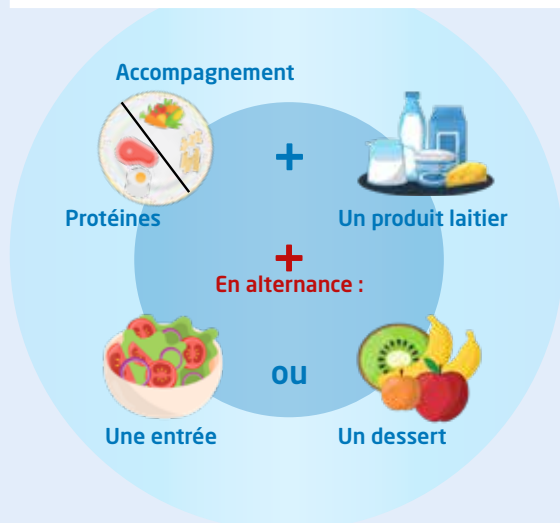
La vaisselle et le matériel sont lavés, les tables sont désinfectées, le sol est nettoyé par le personnel de restauration.

Clic&miam

C'est l'application développée par Convivio qui vous permet de consulter les menus de vos enfants en temps réel. Des pictogrammes sont apposés aux menus afin d'en connaître un peu plus sur la nature des produits (bio, fabrication maison, origine des viandes, menu végétarien, produits de saison...).

Plus d'infos sur clicetmiam.fr avec le code établissement F4ERR

COMPOSITION D'UN REPAS TYPE



Elaborés par des nutritionnistes suivant les règles du Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition (GEMRCN), les repas sont composés en fonction de la fréquence de consommation des produits, de leurs valeurs nutritionnelles et des quantités recommandées selon les tranches d'âges.

Un enfant accueilli à la cantine d'Éragny retrouvera sur sa table ou dans son plateau :

- Une entrée (froide ou chaude) ou en alternance un dessert
- Un plat protidique (animal et / ou végétal)
- Une garniture féculent et / ou légume vert
- Un produit laitier ou fromage
- Du pain fourni par L'Art du Pain à Éragny

COMPRENDRE LE COÛT D'UN REPAS

Le coût d'un repas servi à la cantine ne comprend pas uniquement l'achat des denrées et leur préparation, d'autres dépenses telles que les fluides ou le personnel d'encadrement durant la pause méridienne sont à prendre en compte, et qui augmentent elles aussi.

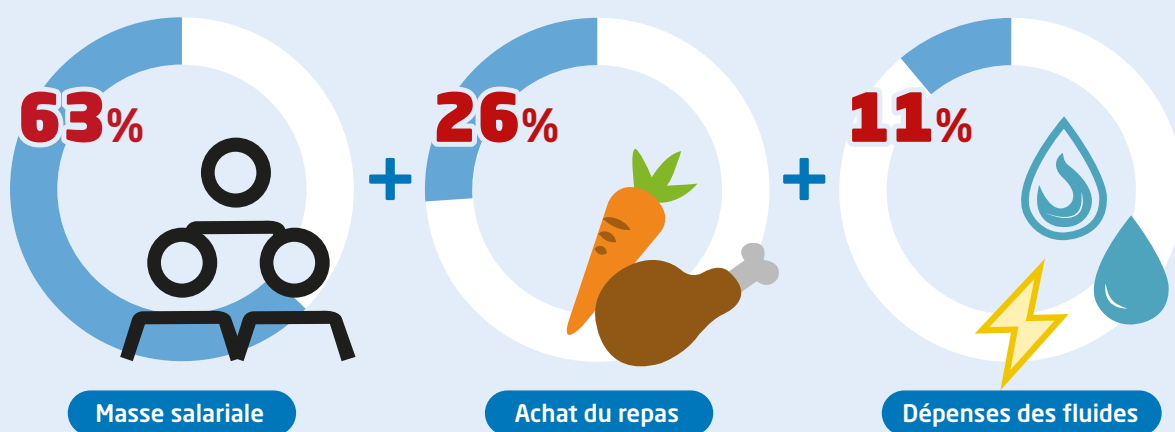
Depuis plusieurs années, la Ville prend en charge une part importante du prix des repas. En 2021 par

exemple, pour chaque enfant, la Ville prenait à sa charge en moyenne 58 % du coût du repas contre 42 % pris en charge par les familles.

Avec l'augmentation des prix qui se répercute à chaque niveau de la chaîne, la Ville a souhaité maintenir sa prise en charge globale mais ne pourra compenser l'envolée des coûts. Dès le début de l'année, les prix du prestataire devraient augmenter de 32 %, la

masse salariale de 2 %, sans compter l'inflation des fluides et énergies. Les tarifs appliqués aux familles ont ainsi été revalorisés dès le début d'année.

La part du repas restant à la charge des familles est calculée selon la situation financière de chaque famille (quotient familial). Un travail de refonte des quotients familiaux est d'ailleurs engagé pour coller au plus près de la réalité.



50 C'EST LE NOMBRE D'AGENTS DÉDIÉS À LA PRÉPARATION ET AU SERVICE DES REPAS.

1200 C'EST LE NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN MOYENNE CHAQUE JOUR.

9 C'EST LE NOMBRE DE RESTAURANTS SCOLAIRES À ERAGNY (4 SELFS SERVICES ET 5 CANTINES « CLASSIQUES »).

7330 C'EST LE NOMBRE DE REPAS SERVIS PAR SEMAINE HORS VACANCES ET MERCREDIS.



RELEVER LES NOUVEAUX DÉFIS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

DES CONTRAINTES FORTES MAIS TOUJOURS SURMONTÉES

Qu'elles soient réglementaires, de santé publique ou dans un souci d'adaptation, de nombreuses contraintes et obligations pèsent sur le service de restauration scolaire obligeant les collectivités à trouver des solutions, innover et s'adapter toujours plus.

Votée en octobre 2018, la loi Egalim a fixé pour la restauration collective et scolaire les objectifs d'encourager une alimentation saine, sûre et continue pour tous, de se pencher sur la qualité sanitaire, écologique et nutritionnelle des produits consommés en payant, au juste prix, les producteurs locaux.

Concrètement, la loi préconise d'avoir recours à 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique (depuis le 1^{er} janvier dernier) ou encore de bannir l'utilisation du plastique.

Souvent synonyme de surcoût, ces contraintes peuvent toutefois être surmontées.

À Éragny par exemple, l'achat de produits de qualité et



durables a été compensé par la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'achat de produits locaux ou l'introduction d'un menu végétarien.

L'accueil pour tous reste également une règle d'or dans nos cantines. Proposer des menus sans viande ou permettre d'accueillir des enfants souffrant d'allergies ou d'intolérances grâce à la mise en place de projet d'accueil individualisé (PAI) sont les clefs pour répondre aux attentes des familles et offrir la possibilité à chaque enfant d'être accueilli à la cantine.

LA GESTION DES BIO-DÉCHETS, C'EST MAINTENANT !

D'ici 2025, le tri à la source des bio-déchets doit être généralisé, comme le prévoit la loi. Pour entrer en conformité et mettre en place une démarche vertueuse, les cantines scolaires de la Ville vont commencer à trier les déchets dit « de table » dès le début d'année.

Le principe est simple : mettre de côté les déchets alimentaires (épluchures et restes de fruits, légumes, plats préparés, restes de préparations, produits laitiers...) afin de les transformer en compost. Les animateurs, Atsem et agents de restauration vont bénéfi-

cier d'une formation afin d'être sensibilisés aux objectifs d'un tel dispositif et de le mettre en œuvre auprès des enfants. Les cantines équipées de self-service sont désormais dotées de tables de tri permettant aux élèves de jeter chaque élément de leur plateau dans le bon bac : emballages recyclables, déchets compostables ou déchets non compostables. Pour

les structures qui fonctionnent en service à table, le tri sera réalisé grâce à des poubelles de table, puis, au moment du débarrassage, à l'aide de bacs fixés sur les chariots. Le ramassage de ces déchets est organisé par la communauté d'agglomération via un prestataire spécialisé, les Alchimistes. Une fois récupérés, les déchets sont valorisés et transformés en compost.



DES DISPOSITIFS INNOVANTS POUR LE CONFORT DE TOUS

Avec la volonté de toujours mieux faire pour le bien-être des petits Éragniens et du personnel encadrant, la Ville reste à l'écoute des innovations et n'hésite pas à expérimenter de nouvelles méthodes.



Tout récemment, Éragny a choisi de tester la vaisselle végétale au sein du restaurant scolaire de l'école Henri-Fillette et les résultats sont assez encourageants. Cette action, pilotée par le service prévention en partenariat avec le service scolaire, a plusieurs objectifs : outre le fait de baisser significativement le niveau sonore dans la cantine et d'augmenter le niveau d'autonomie des enfants (vaisselle plus légère et facile à manipuler), la vaisselle végétale participe à limiter les risques de troubles musculo-squelettiques chez les agents de restauration grâce à un poids réduit. Elle permet également d'éviter l'utilisation de plastique, connu pour libérer, via des microparticules, des perturbateurs endocriniens. La Ville a choisi une gamme de produits 100% français, fabriqués dans une matière entièrement végétale, produite en France et qui est apte au contact alimentaire. En 2023, la phase de test sera étendue à toutes les écoles. Une évaluation sera ensuite effectuée afin de savoir si ce dispositif

doit être amené à être pérennisé. Autre exemple significatif : la mise en place progressive de mobilier ergonomique, notamment dans les réfectoires maternels. Il s'agit en effet d'équiper les restaurants scolaires de chaises surélevées qui s'associent à des tables à hauteur d'adultes et qui améliorent les conditions de travail des agents. Plus besoin de se baisser pour accompagner les enfants durant leur repas, ce mobilier est une véritable solution contre les troubles musculo-squelettiques. Il a déjà été adopté dans les écoles de la Butte, Henri-Fillette et Simone-Veil et fait l'unanimité auprès des petits comme des grands. Côté élémentaire, les chaises remplacées sont choisies dans des matériaux plus légers qui permettent de gagner près de deux kilos par chaise. Chaque année, la Ville investit pour doter une école de ce nouveau mobilier. En 2023, ça sera le tour du réfectoire de la maternelles des Dix Arpents.

INITIATIVE

UNE NOUVELLE ASSOCIATION D'ENFANTS CITOYENS

Créée en septembre 2022, l'association MunstEragny est le fruit d'un projet ambitieux répondant à des objectifs culturels, linguistiques, d'ouverture et de mémoire. Elle est portée par seize jeunes Éragniens issus du Conseil municipal des jeunes.

Tout a débuté en octobre 2021 lors d'un voyage des élus du Conseil Municipal des Jeunes à Strasbourg avec les membres de l'Emex (jumelage avec Munster). L'idée a germé : organiser un voyage à Munster pour rencontrer leurs homologues allemands et construire des liens entre les jeunes des deux villes jumelées. Afin de financer leur projet, les jeunes élus ont donc proposé de créer une association temporaire d'enfants citoyens avec les Francas. Composée de seize adhérents âgés de 12 à 16 ans, l'association MunstEragny



s'articule autour de deux axes forts : des objectifs liés au parcours citoyens et des objectifs plus larges liés à la jeunesse. À travers plusieurs actions comme la participation au Marché de Noël en décembre dernier ou la recherche de subventions, les membres de l'association ont pu collecter des fonds qui serviront à financer leur séjour en Allemagne prévu en juillet prochain.

Au programme des visites : musée de Munster, Camp de Bergen-Belsen, lycée et collège et visite de la ville de Brême avec les jeunes Allemands. Une fois le projet réalisé, en septembre prochain, l'association sera dissoute pour laisser la place à d'autres projets assurément.

SANTÉ

L'OFFRE DE PRATICIENS S'ÉLARGIT

Dans un contexte compliqué où il est parfois long et difficile de trouver des rendez-vous médicaux, depuis quelques mois, de nouveaux professionnels de santé se sont installés sur la commune offrant ainsi une offre de soins plus large pour tous les Éragniens.

Le cabinet de kinésithérapie Physio Bellevues propose des séances encadrées par des masseur-kinésithérapeutes professionnels et spécialisés. Médecine du sports, traitement des troubles musculosquelettiques, ortho pédiatrie, trouble respiratoire adulte et enfant... les six praticiens et praticiennes vous reçoivent sur rendez-vous, via la plateforme Doctolib ou le formulaire en ligne, sur leur site internet. Situé au 5 allée Rosa Luxemburg au parc d'activités des Bellevues, le cabinet vient renforcer l'offre de soins déjà proposée au cabinet de la Butte et au groupe médical de la Challe.



Dans les prochains mois, ce sera au tour du centre commercial Art de vivre de déployer une nouvelle offre, avec l'arrivée d'un cabinet Oto rhino laryngologiste (ORL) et ophtalmologiste.

PISCINE

COUP DE NEUF SUR LA PISCINE

Entre le 12 décembre et le 8 janvier, la piscine de la Cavée a fermé ses portes pour répondre aux contraintes énergétiques. Elle a toutefois profité de cette période de fermeture pour se refaire une beauté.

Outre la traditionnelle vidange, de nombreux travaux ont été mis en œuvre : remplacement des vannes d'arrêt général, des colonnes de douches, des tuyaux d'alimentation en eau des douches, des grilles de ventilation, d'une partie des parois de douches, du cadre de l'une des portes de sortie de secours du bassin et la reprise des joints de carrelage dans les vestiaires et le hall d'accueil. De quoi vous donner envie de retourner faire quelques brasses après les fêtes.



EVÈNEMENT

PREMIER SALON DU BIEN-ÊTRE

L'association Osez-être organise le premier salon du bien-être à Éragny les samedi 18, de 10 heures à 18 heures, et dimanche 19 mars, de 10 heures à 17 heures. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Rendez-vous à la salle des Calandres pour découvrir les nombreux exposants présents. Praticiens de médecines douces et professionnels dans l'accompagnement au mieux-être vous accueilleront et vous conseilleront sur tous les sujets touchant au bien-être : psychothérapeutes,

sophrologues, coachs en développement personnel, en nutrition, énergéticiens... Vous aurez également l'occasion de participer à des conférences, des cours de yoga ou de sports, vous faire masser et découvrir une sélection de produits locaux, proposés à la vente.

PORTRAIT

VALENTINE DEZÉ UNE ÉRAGNIENNE AU DÉPARTEMENT

Installée depuis octobre dernier en tant que conseillère départementale des Jeunes du Val-d'Oise, Valentine Dezé a été élue pour trois ans au tout premier conseil départemental des Jeunes. Issue de 4^e au collège Pablo-Picasso d'Éragny, Valentine forme un binôme avec Souleymane Lo pour représenter le Canton Cergy 2 parmi les quarante-deux

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

FEMMES SAVANTES ET POÉSIE MATHÉMATIQUE

Béregère Gilberton, comédienne et marionnettiste, va habiter la ville cette année avec sa compagnie, La Main Bleue. En adéquation avec la thématique de la saison culturelle, elle cherchera à construire avec les habitants, le public scolaire et tous les acteurs culturels de la ville, un langage commun entre l'artiste et le scientifique.

La marionnette, le théâtre, la musique, l'écriture... tous les outils seront au service de la compréhension des sciences. Un vrai laboratoire de recherches collaboratif sera créé. Chaque enfant, parent, habitant d'Éragny sera susceptible d'être touché par un événement culturel ou une action artistique liés à la résidence. Prochain rendez-vous : dimanche 5 mars à la Maison Bernardin de Saint-Pierre pour un Café-rencontre avec l'association Femmes et Maths. Puis, du 31 mars au 1^{er} avril, un stage familial de marionnettes d'ombres sera proposé à la Maison de la Challe. En fin de saison, *Savantes !?*, un spectacle dont l'envie est de dynamiser l'idée que les femmes sont nulles en sciences, sera joué au théâtre de l'Usine.



eragny.fr

Femmes savantes
Et poésie mathématique

conseillers. Poussée par son implication dans la vie locale et citoyenne, Valentine n'a pas hésité à répondre à l'appel à candidatures lancé en juillet par le conseil départemental. Elle fait d'ailleurs partie, depuis 2021, du Conseil Municipal des Jeunes d'Éragny. Rôle qui lui tient particulièrement à cœur et qui lui a donné des ailes pour aller jusqu'au département.

Une casquette « citoyenne » qu'elle porte en parallèle de sa passion pour la gymnastique qu'elle pratique depuis de nombreuses années et où elle évolue au niveau régional.

4 novembre

Journée bien-être : médecines complémentaires, s'en faire une idée

Les seniors étaient invités à assister à une conférence sur les médecines complémentaires donnée par Veronique Suissa, Docteur en psychologie. Après le déjeuner, un espace forum leur était destiné pour s'informer ou participer à des activités.



11 novembre

Commémoration de l'Armistice

Le cortège, parti de la place de la Mairie et guidé par le Réveil d'Éragny, a rejoint le cimetière où une cérémonie s'est tenue en présence des habitants, des forces de l'ordre, des

associations des anciens combattants, de l'association Union Jeep du Vexin, des pompiers, des élus et des enfants du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.



24 novembre

Le gymnase et la salle de la Cavée inaugurés

Malgré le froid, de nombreux officiels, des membres d'associations sportives et des riverains étaient réunis ce mardi soir pour l'inauguration de ce complexe entièrement réhabilité. Après les discours et la visite du gymnase, ponctuée par les démonstrations des associations, les invités ont pu découvrir la nouvelle salle des fêtes.



26 novembre

Une collecte alimentaire solidaire

Organisée par les membres du Conseil Municipal des Enfants, la collecte alimentaire a permis de récolter presque cinq tonnes de denrées alimentaires et produits d'hygiène sur quatre magasins, dont environ 780 kg récoltés au magasin Auchan d'Éragny.



Du 29 novembre au 17 décembre

Exposition d'Eadweard Muybridge

La Maison Bernardin de Saint-Pierre accueillait les chronophotographies d'Eadweard Muybridge, photographe britannique, renommé pour ses décompositions photographiques du mouvement. Le public scolaire, intéressé par la découverte de cette exposition, a pu en apprendre davantage sur cet artiste, dont les travaux le posent en précurseur du cinéma.





2 décembre

Tous unis autour du Téléthon

Une nouvelle fois, la solidarité aura été le mot d'ordre de ce weekend placé sous le signe de la lutte contre les maladies génétiques rares. Merci aux associations et aux nombreux participants et donateurs qui ont permis de récolter plus de 13 000 € au profit de l'AFM-Téléthon.



8 décembre

Merci aux généreux donateurs

Éragny recevait deux toiles de Laurent Joubert et un tableau de Frédéric Cubas Glaser au cours d'une soirée où la peinture était mise à l'honneur. La Ville remercie chaleureusement André Hess et Francisca Cubas pour leur don.

10 décembre

Éragny fête Noël

Tout était réuni pour plonger les visiteurs dans une ambiance de fête : le petit train aux couleurs de Noël a sillonné la Ville jusqu'au Marché de Noël. Tout au long de la journée, les chants de Noël, entonnés par les chorales et groupes de musique, ont résonné à l'Espace des Calandres et, en début de soirée, le feu d'artifice a illuminé la place de la Challe.



17 décembre

On chante à la bibliothèque

Une douce ambiance de fête s'est propagée à la bibliothèque avec la chanteuse Laurine, venue reprendre les standards de la chanson française et internationale, pour le plus grand plaisir des usagers.



En vidéo

Les vœux
du maire :
Bonne année 2023



Le maire s'exprime
sur la situation
financière



Tribune de la Majorité municipale

LR , UDI, sans étiquette

Les élus de la majorité municipale d'Éragny vous souhaitent à toutes et tous une belle année 2023. Tous nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année, et nous espérons qu'elle vous comblera de joie et de sérénité.

Nous continuerons, de notre côté, de vous accompagner pour faciliter votre quotidien à Éragny, et restons mobilisés pour vous aider et faire en sorte que cette année se passe de la meilleure des façons.

Mais maintenant que la parenthèse enchantée et légère des fêtes de fin d'année s'est refermée, l'actualité nous rattrape malheureusement. Cette année s'ouvre en effet avec une grande incertitude autour de la crise énergétique, et les possibilités de coupures électriques qui ont été évoquées début décembre l'illustrent parfaitement. Même si la douceur anormale et inquiétante de cette période hivernale semble éloigner quelque peu le risque.

Nous avons déjà cependant commencé à travailler avec les services municipaux pour préparer et anticiper ces éventuelles mesures de délestage, pour pouvoir faire fonctionner nos services publics correctement si elles surviennent, et assurer l'accueil de nos enfants. Nous élaborons d'ores et déjà des procédures pour garantir cette continuité de service. Nous vous tiendrons bien évidemment informés des évolutions et des perspectives. En parallèle, nous vous invitons également à télécharger l'application « EcoWatt » pour savoir en temps réel si notre secteur est en tension et risque un délestage, ou non.

Il n'y avait cependant pas besoin de ce nouveau coup de massue pour assombrir une conjoncture déjà rendue très délicate par la crise économique que nous connaissons et qui contraint une nouvelle fois notre budget, année après année, avec l'impression de devoir toujours faire plus avec moins de recettes.

Rappelons une nouvelle fois qu'une commune doit boucler un budget à l'équilibre et que les seules marges de manœuvre existantes sont donc de réaliser des économies ou de trouver des recettes nouvelles. Ce que nous nous efforçons de faire au quotidien en optimisant et réévaluant chaque dépense, et en cherchant des subventions auprès de nos partenaires pour, par exemple, développer nos services et prestations, réhabiliter nos équipements ou améliorer votre cadre de vie.

Mais face à cette équation insoluble, des décisions difficiles qui engageront notre quotidien et notre avenir vont devoir être prises cette année et nous aurons des choix courageux à faire. Nous serons au rendez-vous de nos responsabilités, toujours guidés par cette volonté de vous protéger, de vous accompagner et d'améliorer votre cadre de vie, en dépit des contraintes successives qui s'abattent.

Quoi qu'il en soit, nous sommes résolument certains que si nous restons unis et soudés, nous pourrons surmonter ensemble ces nombreux obstacles qui se présentent à nous, et nous projeter enfin plus sereinement vers l'avenir. Nous en aurons bien besoin après ces années ternies. Restons solidaires et faisons preuve de résilience pour relever tous ces défis !

Tribune des groupes minoritaires

UNE BONNE ANNÉE ?

En tout cas pas pour les usagers de la cantine qui vont à nouveau subir une augmentation sans précédent de leur facture. 6,2% pour des quotients familiaux, non revus en huit ans, quand les salaires ont augmenté de 5% et le smic de 10,9%, c'est pousser automatiquement les tranches basses vers les plus hautes.

6,2%, auxquels le Maire ajoute 0,36€ par repas, sans respect du quotient familial.

Résultat ? Plus 33% pour les moins favorisés et 11% pour ceux qui ont le plus de ressources !

Ajoutons 6,2% pour les accueils, péri et post scolaires, Idem sur les ateliers ouverts et l'accompagnement scolaire.

Le Maire applique l'indice des prix, sans distinction de ressources des foyers, alors que l'inflation impacte déjà fortement toutes les familles.

Par ce choix politique d'une non prise en compte des revenus réels des Eragniens, le Maire ignore délibérément le principe de solidarité : « Chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

Les Eragniens, des plus en difficulté aux plus favorisés, méritent que leur élu respecte ce principe et soit le plus équitable possible.

Face au refus du Maire de ne pas imposer cet ajout de 0,36€ aux 4 tranches les plus basses du quotient, et de réviser les bases du quotient, nous avons voté contre ces tarifs et vous en faisons juge.

Yannick Maurice, Pierre Mathevet, Sylvie Morelle
Élus **Éragny Printemps 2020**
eragnyprintemps2020@gmail.com

ÉRAGNY LE MAG n°42
Janvier / Mai 2023
Ville d'Éragny-sur-Oise



- Directeur de la publication : Thibault Humbert
- Direction de la Communication : com@eragny.fr / 01 34 48 35 34
- Conception : Agence Aire / Groupe Rouge Vif
- Rédaction : Léa Vergnes, Charlotte Riguera, David Ponnusami
- Mise en page : Christophe Sirot
- Publicité : LVC Communication / 06 80 71 07 07
- Crédits photos : Photothèque municipale, Frank Petiton, Florence Armand
- Impression : L'Arthésienne — Liévin 8300 ex — Nautilus Classic 100 % recyclé Couverture 160 gr / Intérieur 90 gr



*l'association de votre ville
qui vous facilite la vie,
en aidant les personnes
en recherche d'emploi.*

Bonne année 2023 !

Particuliers, copropriétés, collectivités, entreprises :

*Entretien locaux et espaces verts, peinture,
déménagement, manutention, bricolage,
aide à la personne, mise à disposition de personnel.*

23, rue des pinsons - 95160 ERAGNY
Tél. : 01 30 37 19 07 - adethe.asso@yahoo.fr

50%
de réduction
d'impôts !



**Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7**

01 34 64 17 53

www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

**Votre agence la plus proche est située au
13 place du 8 mai 1945 - 95610 ÉRAGNY**

Poissy ■ Chanteloup-les-Vignes ■ Conflans-Sainte-Honorine
Carrières-sous-Poissy ■ Triel-sur-Seine ■ Colombes ■ Asnières-sur-Seine

**ESPACE
DECO**



*Entreprise familiale d'aménagements paysagers et
urbains au service des collectivités.*



Contactez-nous !

01 30 30 53 58

www.espacedeco.com

9, chemin de la Chapelle
Zone artisanale Saint Antoine
95300 ENNERY

**Les fleurs du
Domaine**

Lundi : 9h à 12h et 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h à 13h et 14h à 19h
Vendredi : 9h à 13h et 14h à 19h30
Samedi : 9h à 13h et 15h à 19h30
Dimanche : 9h à 13h



**Créations
florales pour
toutes les
occasions**

Livraison possible

Commande en ligne :
fleuriste-du-domaine.com

Les Fleurs du Domaine
13 place du 8 mai 1945
95610 Éragny

01 34 64 17 53

fleuriste.eragny@gmail.com

Retrouvez
votre
poids
idéal



**Sans contrainte
Sans frustration
Sans interdit**



Conflans-Sainte-Honorine
24 rue d'Herblay

☎ 06 67 76 29 46

Mail : conflanssainte-honorine@dietplus.fr

* Voir les conditions dans votre centre ou sur notre site web DIETPLUS.FR

Franchisé dietplus commerçant indépendant

SUPERMARCHÉS

G20



- Recharges téléphoniques
- Photomaton
- Livraison à domicile à partir de 50€ d'achat (voir conditions en magasin)
- Française des jeux
- Relais poste



G20
...Minute

**FAITES VOS COURSES EN LIGNE
ET RECUPÉREZ-LES 2H APRÈS**

www.g20-minute.com

App Store | Google Play | Facebook | Twitter

09 66 86 74 79

du lundi au dimanche
de 9h à 21h

7, rue de la Papeterie
95610 Éragny-sur-Oise





196 rue de l'Ambassadeur - ÉRAGNY 01 34 02 07 43 | www.universprimeurs.com  

du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15 - vendredi & samedi de 9h à 19h15 - dimanche matin de 9h à 12h30

SUCCÈS COMMERCIAL À ERAGNY-SUR-OISE

**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE
VOTRE APPARTEMENT PROCHE
PARC & BERGES D'OISE**

• Des appartements du 2 au 4 pièces avec
balcons et terrasses

• A 8 min* à pied d'Art de vivre et à 15 min*
à pied de la gare Saint-Ouen l'Aumône de
l'Église



0 805 715 715

Service & appel gratuits

lesrivesboisées.com



RDV ESPACE DE VENTE
90 AV. ROGER GUICHARD
À ERAGNY-SUR-OISE



**DERNIÈRES OPPORTUNITÉS !
3 MAISONS 4 PIÈCES AVEC JARDINS PRIVATIFS**

*Source Google Maps. COURCELLES-HAUTAY - Siège social: 12 Place du Grand Maréchal à Paris - RCS Paris 81 407 983 364 -
Architecte: C&S Paris Nord Architecture - Réalisation: ylla - Décembre 2022